

1300 cadres de l'État prendront une retraite volontaire

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse, QUÉBEC

La mise à la retraite prématurée de quelque 1300 membres du personnel cadre, ajoutée au départ de 15 000 à 18 000 fonctionnaires, permettra au gouvernement d'atteindre son objectif de réaliser des économies de 1,1 milliard de dollars, en 1997-1998, sur les coûts de main-d'oeuvre.

L'objectif du gouvernement est de réduire les coûts des salaires de 1,4 milliard annuellement. Les compressions salariales s'appliquant sur huit mois de l'année en cours expliquent qu'on s'en tienne à une réduction de 1,1 milliard pour cette année.

Une entente récente entre les représentants du Conseil du trésor et ceux du personnel cadre dont la caisse de retraite est gérée par le Régime de retraite des employés du gouvernement et organismes publics (RRE-GOP) laisse

croire en effet que 1300 des 24 000 cadres de l'État sont intéressés à prendre une retraite volontaire. Récemment, ceux-ci ont protesté contre le fait que l'offre de retraite du gouvernement ne s'appliquait qu'aux employés syndiqués et aux omnipraticiens de 50 ans, pour peu qu'ils comptent 30 années de service.

Le départ volontaire de 15 000 fonctionnaires permettra des économies de 831 millions en 1997-1998, tandis que l'on compte tirer 100 millions de la mise à la retraite de 1300 cadres supérieurs. La différence de 169 millions de dollars proviendra de la réduction de 6 % des salaires des députés, du personnel politique, des cadres supérieurs et du retrait de 22 juges de la Cour du Québec.

Le président de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurance (CARRA), Michel Sanschagrin, a confirmé à La Presse le départ probable de 1300 cadres supérieurs, tandis qu'il assure que l'État est sur le point d'atteindre son objectif de 15 000 départs volontaires chez les fonctionnaires. « À compter du 2 juillet, il faut que les mises à la retraite soient effectives », précise M. Sanschagrin, pour qui ces dossiers seront donc fermés le 1^{er} juillet.

Tant au Conseil du Trésor qu'à la CARRA, on confirme avoir traité jusqu'à la semaine dernière 33 000 demandes d'estimation de rente, alors qu'on en a reçu jusqu'à 1500 par jour. On met les bouchées doubles cette semaine pour passer à travers quelque 10 000 demandes qu'on n'a pas eu le temps de traiter. Comme quoi, l'offre du gouvernement en a intéressé un grand nombre.

Le 27 mai, à l'Assemblée nationale, le premier ministre Lucien Bouchard a affirmé que selon l'évaluation de la CARRA, l'objectif de 15 000 départs serait dépassé de 3000, ce qui permettrait d'embaucher autant de jeunes en quête d'emplois, pour rejoindre la fonction publique. Le premier ministre s'était engagé antérieurement à combler les postes laissés vacants, au-delà des 15 000 que l'on veut supprimer.

Un germe de division au PLC

Chrétien devra trancher le débat entre les partisans de la ligne dure et ceux qui préconisent un virage à gauche

GILLES TOUPIN
du bureau de La Presse, OTTAWA

C'est un caucus libéral qui a laissé entrevoir des signes de division sur la manière de diriger le pays qui a émergé hier d'une longue rencontre post-électorale de plus de deux heures.

Après les années d'austérité consacrées à la réduction du déficit, les partisans d'un virage plus à gauche ont sonné la charge, à la sortie de la réunion, en faveur de politiques qui favoriseront davantage la création d'emplois et des programmes sociaux plus généreux.

En revanche, en dépit du résultat du dernier scrutin où le PLC a obtenu de justesse la majorité, les partisans libéraux de la ligne dure ont pour leur part affirmé qu'il fallait maintenir le cap des dernières quatre années jusqu'à ce que les déficits soient complètement éliminés.

Le premier ministre Jean Chrétien, qui a remercié les députés défaits et qui a souhaité la bienvenue aux victorieux, a plutôt parlé en boutade d'un Parti libéral de « centre radical ». « Être un libéral, a-t-il dit à son caucus, c'est se faire dire par les gens de la droite que nous sommes à gauche et par les gens de

la gauche que nous sommes à droite. Alors, vous êtes tout au milieu, au centre radical. »

Évitant de dévoiler dès maintenant ses couleurs, M. Chrétien a quand même indiqué, sans plus de précisions, que les sacrifices que les Canadiens ont consentis ces dernières années apporteraient leur lot de dividendes.

Le ministre de l'Environnement, Sergio Marchi, a été le plus énergique défenseur d'un renouveau idéologique au sein du gouvernement. Pas question, selon lui, de reprendre les affaires là où elles ont été laissées. Pas question non plus d'abandonner le cap.

« Il faut quelque chose entre les deux, a-t-il dit. De toute évidence, il y a une partie du Canada qui n'a pas aimé la direction qu'on a prise. Et c'est pour cela que l'on fait des élections, a-t-il ajouté, pour faire entendre les orientations prises mais aussi pour nous permettre de

nous ajuster en cours de route. » Le principal message qu'a retiré M. Marchi de la campagne électorale, surtout lorsqu'il faisait du porte-à-porte, c'est celui de l'emploi.

« Les gens croient, a-t-il déclaré, que le gouvernement et le secteur privé peuvent et doivent faire plus pour créer des emplois. Le chômage chez les jeunes, notamment, est le grand problème de la génération actuelle. Nous devons réellement déclarer la guerre au chômage chez les jeunes. »

M. Marchi est d'avis que les libéraux vont être davantage mis à l'épreuve aux Communes avec la venue de quatre partis officiels d'opposition.

« Ça va demander plus de discipline, étant donné que notre majorité a été réduite. Nous avons des questions délicates à régler bientôt et je ne crois pas que cela nous permette de nous lever le matin et de faire comme bon nous semble. »

Offrant l'un des rares bilans libéraux depuis les élections, le ministre pense que le gouvernement devra trouver un nouvel équilibre ; il a reconnu que son parti n'avait « pas tant de sièges que cela » et il « pense que tout le monde devra faire preuve de plus de responsabilité ».

Autre son de cloche chez John Manley, le ministre de l'Industrie, perçu, en compagnie des Massé et Young, comme un chaud représentant de l'aile droite du parti, personnifiée par le ministre des Finances, Paul Martin. Devant cette perspective d'un virage plus à gauche du prochain gouvernement, M. Manley a simplement demandé : « Où est l'argent » pour les emplois et les programmes sociaux ?

Pour lui, l'arithmétique n'a rien à voir avec la gauche ou la droite. « On doit payer nos factures », a-t-il conclu, démontrant ainsi que deux écoles de pensée s'affrontent.

M. Chrétien sera appelé à trancher ou à trouver un juste milieu, mais à la condition expresse qu'il puisse maintenir la discipline au sein de ses troupes qui continuent à réfléchir sur le sens à donner au dernier scrutin. À cet égard, le leadership du premier ministre sera de toute évidence mis à l'épreuve par les mécontents au sein du caucus.

Le premier ministre doit annoncer demain matin la composition de son nouveau cabinet ministériel. Ensuite, il réunira le même jour ses ministres pour une session de deux jours dans le but de mettre au point le prochain programme législatif.

Young croit avoir été victime de manifestations organisées par le NPD

VINCENT MARISSAL
du bureau de La Presse, OTTAWA

Encore ébranlé par la déconfiture des libéraux dans les Maritimes, et plus particulièrement la siéenne dans son comté d'Acadie-Bathurst, Doug Young accuse à mots couverts le NPD d'avoir organisé des manifestations avec des agitateurs professionnels venus d'ailleurs au pays.

« Laissez-moi vous dire qu'il y a pas mal de gens autour (dans les Maritimes) qui avaient un grand intérêt à ce qu'il y ait beaucoup de manifestations et beaucoup de mécontentement », a déclaré dimanche l'ex-ministre de la Défense, sur les ondes de la chaîne de télévision BBS.

Sans accuser formellement le NPD d'avoir commandité ces manifestations, M. Young soutient que les actions contre la réforme de l'assurance-emploi ont beaucoup aidé le parti qui l'a battu dans son comté.

Cette analyse a semblé amuser le chef néo-démocrate, Alexa McDonough, celle qui a réussi à battre deux ministres de Jean Chrétien dans les Maritimes (David Dingwall a été défait en Nouvelle-Écosse).

« Il (M. Young) a dit la même chose quand des gens de son comté ont lutté contre les grandes coupes de l'assurance-chômage, il a parlé d'agitateurs professionnels et a utilisé d'autres mots pas très gentils », a commenté hier Mme McDonough. C'est amusant, mais ça veut aussi dire qu'il n'a pas compris pourquoi les gens de son comté ont choisi quelqu'un d'autre comme député. »

Doug Young, qui a piloté la grande réforme de l'assurance-emploi avant de devenir ministre de la Défense, admet par ailleurs que les nouvelles règles édictées par son gouvernement ont certainement créé beaucoup de ressentiment dans les Maritimes.

« Mais nous avons vu beaucoup de gens d'autres régions participer à ces manifestations dites spontanées ; nous avons vu l'influence de gens venus en mission et payés pour ça », renchérit le ministre défait.

Cela dit, M. Young dit connaître les règles du jeu politique et il s'incline donc devant le choix de ses concitoyens d'Acadie-Bathurst. « Je ne me plains pas : je suis plus qu'heureux de passer à autre chose dans ma vie », conclut-il.



Depuis sa retraite de la vie publique, en 1984, Stanley Knowles avait sa place aux Communes, à la table du greffier de la Chambre.

Stanley Knowles: quatre décennies à la défense des sans-voix

Celui qu'on surnommait « la conscience du Parlement canadien » s'éteint à l'âge de 88 ans

MARIO FONTAINE

Il était tout frêle, courbé, ne faisait pas plus de bruit qu'une souris et hantait les corridors des Communes depuis un demi-siècle. Mais sous ces dehors effacés, Stanley Knowles, qui est mort hier à l'âge de 88 ans, méritait bien le surnom de « conscience du Parlement canadien » qu'on lui donnait.

L'ex-député de Winnipeg s'est fait l'ardent défenseur des sans-voix durant les quatre décennies où il a siégé à Ottawa. Les retraités, les anciens combattants, les personnes âgées, les plus démunis pouvaient toujours compter sur lui pour sensibiliser les gouvernements successifs à leurs besoins.

Il n'a toutefois pu appliquer directement ses théories, faute d'avoir jamais fait partie du gouvernement. Élu pour la première fois en 1942 sous la bannière du CCF, l'ancêtre du Nouveau Parti démocratique, puis réélu à 12 reprises par la suite, M. Knowles a donc dû se contenter de siéger dans

l'opposition. Toutes ces années aux Communes en firent néanmoins un redoutable procédurier qui, tout en respectant le décorum parlementaire, savait arriver à ses fins.

« J'ai eu l'honneur et le privilège de servir à la Chambre des communes avec lui. J'ai gardé le souvenir d'un homme d'une grande intégrité », a commenté hier le premier ministre Chrétien.

Fait exceptionnel, on avait réservé une place à la table du greffier de la Chambre pour M. Knowles après sa retraite de la vie publique, en 1984. Une place qu'il occupait assidûment, une main autour du pavillon de l'oreille pour mieux entendre les délibérations. Le Parlement n'était pas devenu sa seconde maison. C'était plutôt sa résidence principale !

La leader du NPD, Alexa McDonough, s'est attristée, hier, de ce que ce socialiste de la première heure n'ait pu assister au retour en force de la formation aux Communes. Le NPD a fait élire 21 députés à travers le Canada la semaine der-

nière, retrouvant ainsi son statut officiel. En 1993, la récolte n'avait été que de neuf députés.

D'expliquer Mme McDonough, Stanley Knowles était très déçu de voir le parti relégué aux oubliettes durant la dernière législature, et il se réjouissait que des jours meilleurs soient enfin arrivés.

Curiosité historique, cette personnalité du parlementarisme canadien était née aux États-Unis, à Los Angeles plus précisément, en 1908. Il déménagea au Canada en 1924, et devint pasteur protestant.

Mais la misère provoquée par la grande dépression des années 30 lui fit quitter son ministère pour la politique, où il croyait pouvoir davantage améliorer le sort des gagnants-petit. Il dut toutefois déchanter avec le temps. Une fois qu'une législation est présentée aux Communes, les chances pour qu'un simple parlementaire puisse contribuer à la modifier sont « absolument nulles », a-t-il déjà déclaré en entrevue.

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON
ÉDITEUR ADJOINT
MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ALAIN DUBUC
ÉDITORIALISTE EN CHEF

Frôler inutilement des précipices

Si les ministres de la Santé et de l'Éducation se retrouvent présentement sur la sellette à cause de réformes qui dérangent bien du monde, on n'a encore rien vu. Ce sera bientôt au tour de ceux des Affaires municipales et de la Sécurité publique, dont les projets risquent d'affecter un nombre encore plus considérable de citoyens.

Quand on n'est pas malade ou qu'on n'a pas d'enfant à l'école, on peut, à la limite, ne pas se sentir directement concerné par des fermetures d'hôpitaux, la maternelle à plein temps plus ou moins obligatoire et, plus encore, par la fusion forcée de commissions scolaires. Mais personne ne pourra rester longtemps indifférent quand éclatera la colère des employés municipaux à qui on tentera d'imposer les mêmes « sacrifices » qu'aux autres fonctionnaires. Et plus spécialement celle des policiers qui estiment avoir, en plus de cette menace généralisée, plusieurs autres motifs de se sentir frustrés.

Ce dernier dossier est d'autant plus préoccupant qu'il met en présence des adversaires dont on a souvent vu, dans le passé, que ce sont finalement toujours les mêmes — les policiers — qui ont le gros bout du bâton. Ce n'est pas nécessairement une catastrophe mais ce n'est pas normal que, dans une société démocratique, ce soit systématiquement le pouvoir politique qui doive s'incliner devant

celui de la police. Le maintien de l'ordre dans le respect des libertés repose sur un équilibre entre les divers pouvoirs et on doit se poser des questions quand il est régulièrement faussé.

Or, c'est cette tendance qui menace de s'accroître au moment où l'intérêt des policiers municipaux coïncide avec le dépit de plus en plus clair de leurs patrons locaux face aux choix du ministre de la Sécurité publique qui ne jure que par la SQ. Un parti-pris qui, selon eux, s'est confirmé avec sa décision de s'opposer aux projets de corps policiers régionaux, préconisés par les MRC, et d'imposer, avec facture à la clé, les services de la SQ. Un choix qui a amené l'ancien président de l'Union des municipalités, le maire Vaillancourt, de Laval, à décrire le ministre Perrault comme « la grande déception de 1996 » pour avoir tant « bafoué l'autonomie municipale ».

On imagine facilement que, se sentant appuyés tacitement par les autorités locales, les policiers ne seront guère enclins à faire des concessions. Pas plus sur le plan des salaires que sur celui des structures. On peut donc prévoir des batailles rangées à ce propos. Mais aussi des remises en question plus globales sur le pouvoir d'intervention et de surveillance du gouvernement en matière policière. Et ça, c'est encore plus inquiétant.

On a entendu les premiers coups de semonce, mercredi dernier à Sherbrooke, au congrès de la Fédération des policiers du Québec, où, sans égard à la rivalité traditionnelle entre la SQ et les autres groupes, on a collectivement

prévenu le gouvernement de se mêler de ses affaires. C'est-à-dire, pas de la police.

Prônant la convocation d'états généraux, on a même été jusqu'à prétendre : « Il faut que les décisions concernant la façon de travailler des policiers soient prises par des policiers. Québec devrait s'enlever du chemin et répondre à notre demande. Toutes les instances policières du Québec (...) pourront ensemble établir de véritables normes de travail pour assurer la sécurité publique adéquatement. »

À la lumière de ce qu'on a déjà commencé à découvrir sur la SQ grâce à la commission Poitras et à tout le mal que la SQ, elle, a déjà dit sur les corps policiers municipaux, on comprend que tout ce beau monde veuille régler ses problèmes à huis clos. Mais ce n'est pas une raison pour que le gouvernement dégage la piste et remette le volant à des gens qui ne sont pas élus, comme on vient de lui en faire la demande.

Au contraire. Il est possible et même probable que le moment soit venu d'une réflexion en profondeur sur tous les problèmes liés au fonctionnement des services policiers au Québec. Et qu'on aborde la question limitée des salaires dans une perspective plus globale tenant compte du rôle de chacun dans un plan d'ensemble.

Pour y arriver en préservant la primauté et la crédibilité du pouvoir politique, il faut cependant un pilote qui soit capable de maintenir la pression quand c'est nécessaire sans risquer de tout faire exploser. Mais qui connaisse également assez bien son métier pour ne pas inutilement frôler les précipices comme le fait trop souvent l'actuel ministre de la Sécurité publique.

L'État insensible

Réjean Hinse, cet homme injustement condamné pour un vol qu'il n'avait pas commis, a passé toute sa vie adulte à clamer son innocence. En janvier, la Cour suprême lui a enfin donné raison.

Mais il n'a pas fini de se colleter avec la Justice. Même si son histoire mériterait de figurer dans une anthologie d'erreurs judiciaires, même s'il a été traité de façon ignoble à toutes les étapes des procédures qui ont entraîné son voyage de cinq ans derrière les barreaux, il a dû retourner devant les tribunaux pour obtenir réparation.

Selon les mots de son avocat, si M. Hinse a dû se battre pendant 36 ans pour son acquittement, c'est parce qu'il s'est heurté à « l'indifférence institutionnelle » d'un appareil totalement insensible à sa situation. Cette même indifférence prévaut, aujourd'hui, et l'oblige à poursuivre sa bataille.

L'histoire canadienne récente compte d'autres victimes d'erreurs judiciaires. Il y a eu Guy Paul Morin (injustement condamné pour meurtre) et Donald Marshall (qui a passé 11 ans en prison pour un homicide qu'il n'a pas commis). Mais, dans les deux cas, les gouvernements concernés se sont empressés d'offrir une compensation dès que l'erreur a été mise au jour.

Le dossier de Réjean Hinse est suffisamment clair, les fautes dont il a été victime suffisamment graves et les torts qu'il a subis assez douloureux pour que Québec et Ottawa, tous deux mêlés à son histoire, consentent à lui accorder le même traitement. Les gouvernements peuvent encore faire l'économie d'un procès et lui présenter leurs excuses, dédommagement à l'appui.



DRÔTS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

Bouchard et Manning : le même combat !

La détestable remarque de Jacques Parizeau au sujet « de l'argent et du vote ethnique » a soulevé un tollé quasi général chez les Québécois. Elle a embarrassé même d'ardents souverainistes, qui se sont empressés de s'en dissocier.

Beaucoup de Canadiens anglais éprouvent le même embarras face au discours anti-Québec de Preston Manning. La différence, c'est que le programme de M. Manning est plus voilé que celui de M. Parizeau.

M. Manning est habile et voit loin. Il ne fait même plus semblant de chercher des appuis au Québec. Son grand objectif est de devenir premier ministre. Alors, que viset-il ? Un Canada sans le Québec. Et il en veut aux autres partis de l'avoir fait échouer.



Preston Manning

Dans cette optique, ses remarques doivent être vues non pas comme les propos d'un homme mal informé et insensible, mais comme des remarques réfléchies, destinées à mobiliser les séparatistes et à promouvoir l'intolérance chez les Canadiens anglais à l'égard de toute proposition constructive.

Les propos de M. Manning font le jeu des séparatistes, puisque ceux-ci s'empresseront de les monter en épingle et d'en faire la voix du Canada anglais. Malgré ses protestations actuelles, M. Bouchard sait fort bien quand et comment il pourra utiliser les remarques de M. Manning à son avantage.

Il n'en demeure pas moins que M. Manning n'exprime pas l'opinion du Canada anglais. Les trois quarts des Canadiens des provinces anglophones ont voté pour un parti autre que le Parti réformiste. En outre, la majorité des réformistes souhaitent que le Canada reste uni ; ils ont tout simplement adopté la tactique de M. Manning sans discerner son véritable objectif.

M. Manning et M. Bouchard sont deux des meilleurs stratèges politiques canadiens, et leur alliance non sainte et non déclarée représente une menace formidable pour notre pays. Il ne nous reste plus qu'à espérer que les médias et les politiciens exposeront le jeu de M. Manning et que la majorité des Québécois refuseront de se laisser manipuler.

Si les Québécois doivent se prononcer, lors d'un autre référendum, ils auront besoin de bien comprendre le Canada anglais. Et ce n'est pas en écoutant M. Manning qu'ils y arriveront.

William A. BLACK

Nostalgie des Rhinocéros

Le 2 juin, j'ai fait comme un peu tout le monde au Canada : j'ai voté. La mort dans l'âme, comme ont écrit certains éditorialistes, après une campagne d'une insignifiance absolument désolante. Ça vole plus haut que ça pour l'élection d'un président de classe.

Voter pour l'héritier spirituel de Trudeau ? À la limite, s'il avait pu prétendre à l'héritage intellectuel, j'aurais pu m'y arrêter une fraction de seconde supplémentaire. Mais la partie était déjà perdue et il n'y a pas eu de supplémentaire. J'ai revu trop de promesses brisées sans la moindre parcelle de respect

pour le cochon de contribuable, de comportements franchement suspects (et c'est pour ne pas parler de trahisons) dans d'autres circonstances connues. Non pour les libéraux.

Le fils spirituel de Mulroney m'a intéressé pendant quelques minutes. Il parle couramment les deux langues officielles (ce qui en fait deux de plus que vous savez qui), il est très bon en débat, il est peut-être honnête et, malgré son jeune âge, il a déjà pas mal de kilométrage derrière lui. Mais, comme le disent les Anglais, il parle des deux côtés de la bouche en même temps. Un discours pour le Québec et un autre pour le ROC. La campagne a duré une semaine de trop et son jupon a dépassé. Non pour les conservateurs.

Le fils de mon oncle Antoine ? Il a manqué de plats pour s'y mettre les pieds. Quand on regarde la toute petite marge des libéraux, le PLC devrait le faire membre honoraire à vie pour avoir échappé les quelques sièges qui leur donnent la majorité. Un petit garçon dans une bagarre de taverne. Non pour le Bloc.

La dépositaire du rêve de Tommy Douglas ? Elle mérite le respect pour avoir tenu un discours cohérent et véhiculé le même message à travers tout le pays. Malgré son intelligence et sa sincérité, le passé de son parti est un lourd handicap à porter quand on s'adresse aux Québécois. Non au NPD.

Le bloquiste version western ?



Jean Charest

Si j'étais de l'Ouest, j'aurais sans doute voté pour lui. Surprenant que le pauvre type ait eu l'air déçu de ne pas avoir pu franchir la frontière de la Saskatchewan. Bête ou naïf ? Sais pas. Non pour le Reform.

C'est dans ces moments-là qu'on s'ennuie vraiment des Rhinocéros. Si je dois voter pour un bouffon, donnez-m'en un vrai ! Mais il y a peut-être une solution : une case supplémentaire sur le bulletin qui dirait : « Aucun des choix ci-haut. » Ça donnerait un sens au bulletin annulé. Et si « aucun » devait l'emporter dans une circonscription, on y reprendrait l'élection avec du sang nouveau. Et... si « aucun » formait le gouvernement ? On verrait bien une fois rendu là.

Luc FRENETTE
Québec

Le PQ vient de perdre son 3^e référendum

Dans un souci de logique louable et d'honnêteté politique, le Bloc avait affiché, dès le départ, son intention de ne pas mêler la souveraineté à la campagne fédérale. Mais très vite, on s'est rendu compte que, quand le Bloc ne parle pas de souveraineté, il n'a plus rien à dire. Et la campagne commença à couler à pic.

Les sauveteurs volèrent au secours. On mobilisa l'artillerie lourde du PQ : organisateur en chef, témoins, médias, enfin toute la gamme. À partir de ce moment-là, on a eu droit non plus à une campagne de politique fédérale, mais bien à une campagne référendaire. On l'a répété à satiété, le Bloc n'a qu'un but : aller prêcher le séparatisme à Ottawa, prétendant y être

au service du tous les Québécois, même si cela est démenti par la plus élémentaire comptabilité.

Toujours est-il que, malgré l'artillerie lourde amenée aux barricades, les Parizeau, Bouchard, Landry et consorts, les séparatistes s'en sont tirés avec un piètre 38 % de partisans dont on fait mine, évidemment, d'être fier. Mais je suis sûr que, dans le fond de leur cœur, les séparatistes intelligents constatent comme moi et tant d'autres qu'ils viennent de perdre leur troisième référendum.

Cela dit, il y a une autre bonne nouvelle pour les fédéralistes : Gilles Duceppe entend rester le chef du Bloc !

Pierre-Luc RIVET
Dolbeau

Les oubliées...

La campagne électorale étant terminée, je me permets de prendre un tout petit espace pour m'adresser à ces oubliées de la scène politique : je parle des épouses de messieurs les politiciens.

Ces dames ne font pas la campagne politique de la même manière que leurs époux mais elles en subissent quand même une effroyable pression dans leur vie.

Pour vos sourires généreux, pour vos fatigues si bien dissimulées, pour votre courage et votre ténacité à ne pas céder à l'épuisement et à rentrer doucement à la maison, vous avez toute mon admiration, mesdames.

À tous les vainqueurs, bravo ! À vos épouses ou à vos compagnes, chapeau.

Denise LAMARRÉ

Opinions

Pensions alimentaires: le travail n'est pas terminé

RICHARD BOURGAULT

L'auteur est l'avocat qui a plaidé la cause de Susan Thibaudeau jusqu'en Cour suprême du Canada.

La réforme des pensions alimentaires était nécessaire. Le cas de Susan Thibaudeau a été la preuve flagrante des lacunes de l'ancien régime. Cette réforme constitue donc un pas dans la bonne direction. Cependant, elle comporte encore des imperfections inacceptables et inquiétantes. Il est important que l'on réfléchisse aux applications pratiques de cette réforme et que l'on y apporte de sérieux correctifs.

Examinons de plus près cette réforme. Précisons d'abord que la défiscalisation ne touche que les pensions alimentaires pour enfants et non celles accordées entre conjoints. Cette défiscalisation, en vigueur depuis le 1^{er} mai 1997, s'applique tant au niveau fédéral que provincial. Les deux ordres de gouvernement ont reconnu que les ordonnances et les ententes alimentaires pour enfants ne seraient plus imposables pour la personne qui reçoit la pension alimentaire pour enfants, ni déductible pour le payeur de cette pension. Ils ont instauré également des lignes directrices et des tables de fixation des pensions alimentaires pour enfants. À partir de ce principe de défiscalisation, le gouvernement du Québec a créé ses propres lignes directrices, ses propres tables de calcul, ainsi que son propre formulaire. (...)

En plus de la défiscalisation des pensions alimentaires pour enfants, la réforme entraîne un autre changement important: la façon de calculer ces nouvelles pensions alimentaires change complètement.

C'est la loi québécoise et plus particulièrement les tables directrices du Québec qui s'appliquent lorsque les deux parents résident au Québec. C'est pourquoi, pour fins d'analyse, nous examinerons le cas de la majorité ici, soit les parents qui résident tous deux au Québec et qui sont donc soumis à la loi québécoise.

Dispositions de la Loi 68

Contrairement au modèle fédéral, le modèle de fixation mis en place par le gouvernement québécois incorpore une nouvelle notion en droit qui affectera directement le calcul de la pension alimentaire pour enfants: le droit de visite et de sortie prolongé. Selon cette nouvelle disposition, les droits d'accès influenceront directement la somme des pensions alimentaires pour enfants lorsque le temps de garde assumé par un parent se situera entre 20 % et 40 % du temps de garde total des enfants. Par conséquent, lorsque le payeur de pension alimentaire, qui n'a pas la garde des enfants, exercera un droit de visite et de sortie qui représentera entre 20 % et 40 % du temps total de la garde consacrée aux enfants, on assimilera ce droit d'accès à un droit de visite et de sortie prolongé, ce qui entraînera presque automatiquement une diminution de la pension à verser.

Autre différence du nouveau système: les ex-conjoints devront désormais remplir, ensemble ou séparément, un formulaire pour permettre l'examen de leur situation financière respective. Les ex-conjoints ont désormais l'obligation, sous le régime québécois, d'effectuer tous ces calculs et de les inscrire dans un formulaire que l'on retrouve en annexe 1 du règlement. L'article 825.9 du Code de procédure civile oblige les parents à remplir conjointement ou séparément ce formulaire. L'article 825.14 du Code de procédure civile et la partie 7 du formulaire, qui est au même effet, prévoient quant à eux que les ex-conjoints peuvent déterminer un montant de pension alimentaire différent de celui que les lignes directrices prévoient, à la condition expresse cependant qu'elles énoncent, dans leur entente, les motifs de cette différence.

Ce formulaire devrait permettre d'établir le revenu disponible total afin que les tribunaux fixent ensuite la contribution alimentaire de base selon le nombre d'enfants, et ce, d'après les tables édictées par le gouvernement québécois. (...)

Ces nouvelles tables directrices sur les pensions alimentaires pour enfants cherchent à garantir l'uniformité et l'équité en ce domaine. Là où régnait la discrétion judiciaire, régneront désormais des tables structurées et répondant mieux aux besoins réels des enfants. On risque donc d'éliminer les disparités nombreuses qui existaient entre les jugements des pensions alimentaires accordées aux enfants.

Par ailleurs, la réforme vise à minimiser les écarts de revenus entre les parents gardiens et les parents non gardiens, à égaliser le niveau de vie des familles éclatées après la séparation, ce qui est un objectif fort louable.

De la théorie à la pratique

En théorie, tout semble cohérent. En pratique, les preuves sont pourtant encore à faire. Voilà pourquoi nous devons, actuellement, nous poser de sérieuses questions. Certains points, et non les moindres, risquent de soulever la controverse.

Alors que, sous l'ancien régime, les montants de base des pensions alimentaires étaient fixés au « cas par cas », maintenant les tables directrices dictent les règles pour tous. À l'exception des dépenses de garderie, d'école privée et certaines dépenses extraordinaires, le nouveau régime de défiscalisation n'est



Susan Thibaudeau

plus basé sur une étude des besoins réels des enfants, mais plutôt sur des tables directrices. Bien qu'elle semble plus équitable, cette nouvelle façon est-elle plus valable? Seul l'avenir nous le dira, mais le seul fait, par exemple, de ne pas tenir compte de l'âge des enfants dans la fixation des montants permet de penser que cette façon peut se révéler pernicieuse à certaines occasions.

Il faut ensuite s'interroger sur l'efficacité du formulaire de fixation des pensions alimentaires pour enfants, qui rappelle un peu la déclaration annuelle des revenus. Rappelons que tout processus judiciaire ne pourra débuter sans le dépôt de ce formulaire. Si l'on considère que les parents, ensemble ou séparément, devront remplir neuf parties, dont l'état des revenus des parents, on peut présumer que ce ne sont pas tous les parents qui disposeront des renseignements adéquats. Il sera donc souvent difficile de remplir le formulaire comme la loi le prévoit et, par conséquent, de fournir aux tribunaux un montant de pension alimentaire.

Certes, l'article 825.9 du Code de procédure civile oblige par ailleurs les ex-conjoints à compléter ce formulaire et à y joindre tous les documents prescrits. Mais combien de temps auront-ils pour fournir ces choses? Est-ce que le parent receveur devra tenter des procédures pour obliger l'autre à le faire? Le processus judiciaire pourra donc être retardé jusqu'au moment où tous les renseignements prescrits par la loi seront effectivement fournis. (...)

Ensuite, la défiscalisation est susceptible d'entraîner dans certains cas une diminution de la pension alimentaire pour enfants, puisque les tribunaux n'auront plus l'obligation de calculer l'incidence

fiscale découlant des pensions pour enfants. Même si ce réajustement à la baisse est une bonne chose dans la mesure où il exclut tout intermédiaire fiscal et où les ex-conjoints savent davantage à quoi s'en tenir par rapport aux besoins réels des enfants, ils devront être prudents et bien calculer avant de s'engager dans cette voie de la défiscalisation. Il ne faudrait pas, par imprudence, recréer des écarts dans les montants de pension alimentaire, écarts que la réforme vise à faire disparaître.

Autre point crucial qui risque de poser problème: la garde des enfants est désormais considérée comme un critère d'appréciation de la pension alimentaire. Dans le nouveau régime, le parent qui exerce un droit de visite et de sortie se situant entre 20 % et 40 % du temps total de la garde est considéré comme un parent non gardien exerçant un droit de visite prolongé. À partir de 40 %, il s'agira d'une garde partagée. Les montants de pension alimentaire fluctueront en conséquence. Nous imaginons facilement les problèmes qui pourront découler de ce critère d'appréciation, puisque la garde et les droits de visite et de sortie deviennent dès lors un enjeu primordial.

Un autre problème relié à cette question est que le nouveau régime prévoit une diminution de la pension correspondant au temps consacré au droit de visite et de sortie. Un parent non gardien qui aurait ses enfants avec lui pendant une période équivalant à 30 % du temps total pourrait faire diminuer proportionnellement le montant de la pension alimentaire. Cependant, nous savons tous malgré ce droit de visite et de sortie « prolongé », que la majorité des frais d'entretien sont toujours assumés par le parent gardien qui continue de payer ces frais malgré l'absence temporaire de ses enfants. Un exemple parmi tant d'autres: le coût du logement du parent gardien n'est pas diminué lorsque l'enfant s'absente de son domicile! Il n'y a peut-être que le coût de la nourriture qui, lui, diminue.

À l'opposé, les frais du parent non gardien, lorsqu'il a ses enfants, ne sont souvent pas suffisants pour justifier une diminution équivalente au temps de visite et de sortie. Il faudrait peut-être penser à interdire cette réduction automatique reliée à l'exercice d'un droit de visite et de sortie prolongé.

Ce nouveau concept est à craindre parce qu'il risque fort de provoquer une judiciarisation accrue. Des enfants pourraient littéralement être des otages puisqu'ils influenceraient directement les montants de pension alimentaire. De plus, comme le formulaire précité exige que soient également indiquées les modalités de la garde et des droits d'accès, il risque de se poser un sérieux problème au moment de remplir ce formulaire; en effet, la question de la garde et des droits d'accès demeure très souvent litigieuse lors d'une première de-

mande de pension alimentaire.

La procédure de médiation obligatoire aussi nouvellement établie sera peut-être un frein à cette judiciarisation, mais l'expression « médiation obligatoire » comporte en elle-même une contradiction qui nous permet d'être pessimistes.

Un autre désavantage de la réforme, c'est qu'elle n'est pas rétroactive. En effet, elle ne s'applique pas aux ententes ou ordonnances intervenues avant le 1^{er} mai 1997, sauf dans certains cas d'exceptions. Or, des milliers de femmes ne bénéficieront pas de ces nouvelles politiques.

Et finalement, la nouvelle politique du gouvernement québécois prévoit la diminution de la prestation de Sécurité du revenu d'un dollar pour chaque dollar reçu en pension alimentaire par le parent gardien prestataire d'aide sociale. Cette politique semble quelque peu incompatible avec l'amélioration du sort des enfants.

Conclusion

La réforme des pensions alimentaires, même si elle est avantageuse dans l'ensemble, comporte certaines imprécisions et erreurs de parcours. La preuve: le gouvernement fédéral a dû amender son projet initial de loi sur les pensions alimentaires qui divisait un comité du Sénat. Il a donc décidé de tenir une commission parlementaire conjointe afin d'étudier à nouveau les questions de garde et d'accessibilité.

En résumé, même si la réforme était nécessaire et que les objectifs sont louables en théorie, le travail n'est pas terminé pour autant. Il faut maintenant éviter l'écueil qui consiste à vouloir régler tous les problèmes à l'aide de formulaires, de calculs préétablis, de barèmes soi-disants objectifs. L'implantation d'un régime fixant à l'avance le montant des pensions alimentaires est certainement un avancement pour des milliers de parents puisque ce régime élimine la disparité entre les jugements, qu'il exclut un intermédiaire fiscal et qu'il permet la récupération d'une économie d'impôt qui servira désormais à d'autres fins. Les critiques et les interrogations soulevées dans le présent article démontrent cependant que la réforme n'est pas parfaite et qu'elle pourrait même avoir des effets pernicieux importants.

Un ajustement plus adéquat des montants de base, des calculs simplifiés, une procédure allégée et la disparition de la réduction automatique de la pension alimentaire reliée à l'exercice des droits d'accès et de visite sont des correctifs urgents que les gouvernements devraient apporter à cette réforme. Il en va de son succès.

Un atout majeur pour l'avenir du Québec

Nous disposons de forces majeures dans les industries des inforoutes et du multimédia et nous devons en faire une spécialité

HERVÉ FISCHER

L'auteur est président du Marché international des inforoutes et du multimédia.

La volonté politique du gouvernement et les mesures concrètes qu'il a prises pour promouvoir les inforoutes et le multimédia, la toute récente Conférence de Montréal des 49 ministres de la Francophonie chargés des inforoutes, la qualité des industries et des infrastructures de communication au pays, l'expertise et la dynamique de plusieurs entreprises québécoises, la venue d'Ubisoft et d'autres qu'on espère, la rapide croissance, l'effervescence et le succès du MIM, qui a pris sa place de leader au Canada: voilà de quoi confirmer le potentiel considérable du Québec dans le domaine des nouvelles technologies de communication pour concrétiser le fameux « virage technologique ».

Mais ce n'est encore qu'une première étape. Et, compte tenu de la rapidité de la révolution technologique et de la vigueur de la compétition internationale, il faut mettre en place les moyens d'un nouveau bond en avant.

Cette nouvelle étape doit se construire selon une vision spécifique pour le Québec, en tenant compte de sa tradition d'expertise

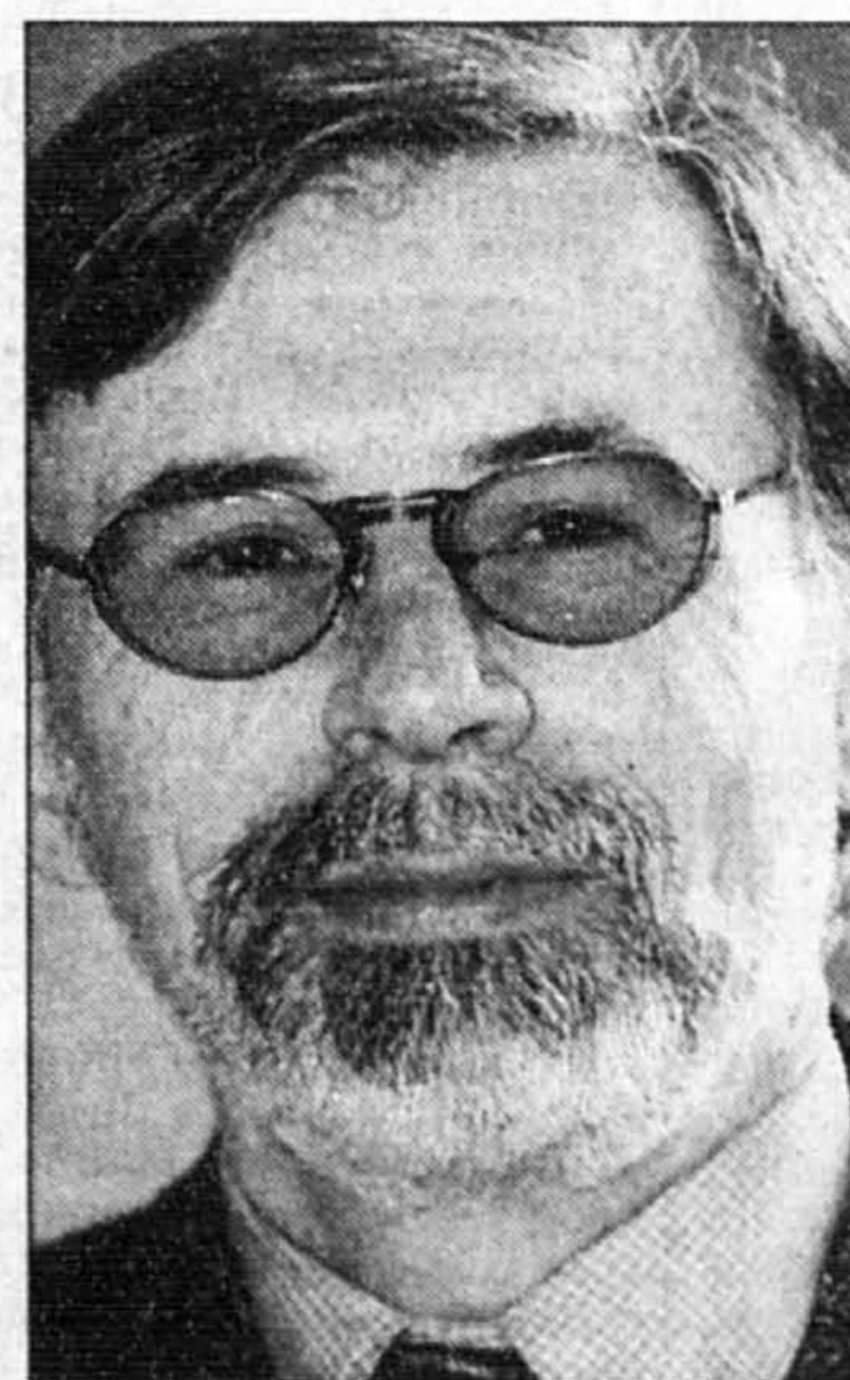
dans ces technologies, de sa différence culturelle et linguistique et de son positionnement international au confluent des Amériques et de l'Europe. Le MIM 97 a attiré de nombreuses participations étrangères, brassé beaucoup d'affaires, stimulé de multiples partenariats et donné le coup d'envoi stratégique sur plusieurs dispositions qui vont dans ce sens:

□ La Déclaration de Montréal, signée par des représentants de nombreuses compagnies de « localisation » venant d'Europe, de Russie, des États-Unis, du Canada, du Japon, etc. Cette Déclaration vise à promouvoir la qualité de la traduction et de l'adaptation des contenus multimédias dans le respect des autres langues et des autres cultures des pays d'exportation. Elle souligne aussi l'importance des contenus multimédias et prend en considération l'émergence de la diversité internationale dans la mondialisation des communications. Il y va d'un principe politique universel et d'un levier économique et commercial concret. Le Québec doit y prendre sa place.

□ Le Forum international des associations de multimédia, ou INFOMA. Les nombreuses associations de multimédia qui ont participé au MIM, et notamment à la Rencontre du FIM, le Forum québécois des inforoutes et du multimédia, ont élu un comité de direction et de fondation que j'ai l'honneur de présider, avec trois vice-présidents représentant l'Australie, les États-Unis et le Mexique. L'INFOMA sera incessamment incorporé à Montréal. Elle a pour vocation de regrouper toutes les associations de multimédia à travers le monde et de développer un réseau international d'échanges d'affaires, une plateforme stratégique en faveur des entreprises de taille moyenne et petite, qui doivent trou-

ver leur dynamique propre à côté des multinationales. La déclaration signée par les fondateurs mérite d'être citée ici: « Promouvoir le développement de contenus multimédias de qualité dans plusieurs langues; promouvoir l'échange de technologies, de savoir-faire, de connaissances et d'expériences entre les associations de multimédia de divers pays; faire des représentations auprès des autorités gouvernementales de chaque pays, des institutions internationales et autres organismes afin de favoriser le développement de l'industrie du multimédia et des inforoutes; établir des mécanismes afin de favoriser les contacts d'affaires. » Les signataires représentant presque autant d'associations et d'entreprises étaient au nombre de 44 membres fondateurs. Ce Forum initié ici, à Montréal, donnera donc une voix internationale aux entreprises de multimédia et il est appelé à regrouper sous peu toutes les associations dans tous les pays, avec un site web actif, des projets et des objectifs communs.

□ Le positionnement résolument international du MIM peut donc devenir un levier important pour contribuer à renforcer le



Hervé Fischer

Québec sur le marché international. Cette année, il a accueilli en vedette les pays de la Francophonie. Il va désormais constituer une équipe professionnelle élargie pour répondre aux défis de son développement rapide et accueillir aussi en 1998 les entreprises des autres pays des autres continents.

Plusieurs entreprises québécoises de multimédia très dynamiques sont déjà implantées internationalement, avec de grands succès. Nos entreprises sont créatrices d'emplois, comme le démontre une étude récemment préparée par Science Tech à la demande du gouvernement.

Nous sommes de ceux qui croient que le Québec dispose d'atouts majeurs dans les industries des inforoutes et du multimédia et doit s'en faire une spécialité. Cette vocation doit être analysée structurellement avec une vision stratégique globale, pour être consolidée par de nouvelles mesures d'une politique volontariste, établie en partenariat entre les industries et un gouvernement qui a déjà démontré sa volonté d'aller de l'avant. Les acteurs sont industriels, financiers, culturels et politiques. Il s'agit d'un rendez-vous décisif pour le Québec avec la nouvelle économie.

Arts et spectacles

Le FTA ne fait pas ses frais

Déficit de 40 000 \$ pour le Festival de théâtre des Amériques

RAYMOND BERNATCHEZ

Plus de 23 000 personnes ont assisté, dans le cours des 18 derniers jours, à l'une des 97 représentations données dans le cadre du septième Festival de théâtre des Amériques de Montréal. Même si le taux de participation du public a été plus important qu'il y a deux ans, ce septième festival connaît un déficit de l'ordre de 40 000 \$.

Cela signifie donc que le déficit accumulé du Festival est de l'ordre de 100 000 \$, le précédent déficit étant effectivement de 54 000 \$. Pour que le septième Festival fasse ses frais, il aurait fallu, explique la directrice générale et artistique, Marie-Hélène Falcon, que le public montréalais participe plus massivement encore aux événements. Si la moitié des 20 spectacles présentés ont été joués à guichets fermés, d'autres n'ont pas fait le plein de spectateurs.

Comment expliquer cela ? À son avis toujours, cette situation est attribuable au fait que dans ce festival, l'insistance est mise sur la création et l'expérimentation théâtrale. Or, les grands créateurs d'avant-garde qui sont venus proposer leur vision du théâtre aux Montréalais ne sont connus que des habitués.



Pour familiariser plus de gens à leurs approches, il aurait fallu, dans les semaines précédentes, diffuser plus d'informations les concernant. Malheureusement, une campagne de sensibilisation bien orchestrée implique de gros budgets de publicité, ce dont ne dispose toujours pas le Festival de théâtre des Amériques. Puisque nous parlons d'argent, profitons-en pour

spécifier que le budget global était de l'ordre de 1,8 million de dollars. Soixante-six pour cent de ce budget était constitué de subventions, le reste venant de la billetterie. Plus de 50 % du budget était exclusivement consacré à la rémunération des artistes. Le Festival a également permis la création de 120 emplois et fourni à 50 stagiaires la possibilité d'acquiescer une ex-

érience dans un secteur d'activité relié à un événement culturel majeur.

Ce qu'il aura favorisé surtout, c'est la venue à Montréal de créateurs de première ligne, tels Christoph Marthaler, du Deutsches Schauspielhaus Hamburg; Eimuntas Nekrošius, du Lithuanian International Theatre Festival Life; ou encore de Romeo Castellucci, de la

Societas Raffaello Sanzio, d'Italie. Du choc des idées naît la lumière, dit-on ?

Du choc de la prise de contact avec ces formes théâtrales fort audacieuses venues d'ailleurs, et des échanges entre les festivaliers et ces gens de théâtre, surgira sûrement quelque chose qui influencera notre propre pratique théâtrale dans les mois et les années à venir.



PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Une scène d'*Oresteia*, la pièce la plus controversée du festival. Comment expliquer que le septième Festival de théâtre des Amériques n'ait pas eu le succès escompté ? La directrice générale et artistique de l'événement, Marie-Hélène Falcon, estime que cette situation est attribuable au fait que le festival a mis l'accent sur la création et l'expérimentation théâtrale. Or, les grands créateurs d'avant-garde qui sont venus proposer leur vision du théâtre aux Montréalais ne sont connus que des habitués.

Le clou du Festival de jazz : Cubanismo

ALAIN BRUNET

Le mardi 1^{er} juillet, 21 h 30, le Grand Événement du Maurier 1997 sera latino. Le groupe Cubanismo s'appliquera à remuer les festivités.

Le plus considérable spectacle gratuit offert par le Festival international de jazz de Montréal succède ainsi à l'hommage rendu à Louis Armstrong en juillet 1996. Des projections imaginées par Erick Villeneuve étofferont cette importante manifestation d'animation urbaine.

« Ce spectacle s'adressera autant à la tête qu'aux pieds... et même à un troisième étage situé quelque part au milieu », plaisante André Ménard, directeur artistique du 18^e Festival international de jazz de Montréal.

Dirigé par le trompettiste Jesus Alemany, Cubanismo est formé entre autres du pianiste Ignacio « Nachito » Herrera, du chanteur Moises Valle Yumuri, du contrebassiste Carlos del Puerto père (le papa de Carlitos), du contrebassiste Tata Güines. Lancé sur étiquette Hannibal / Rykodisc, le premier album éponyme de la formation cubaine avait été l'un des disques latinos



Dirigé par le trompettiste Jesus Alemany, Cubanismo est formé entre autres du pianiste Ignacio « Nachito » Herrera, du chanteur Moises Valle Yumuri, du contrebassiste Carlos del Puerto père (le papa de Carlitos), du contrebassiste Tata Güines...

les plus acclamés en 1996 : quatre étoiles et demie dans le mensuel *Down Beat*, rien de moins. *Malembe*, second disque de la formation,

vient tout juste d'être mis en marché. « Cubanismo est l'un des rares groupes cubains à avoir été mis sous contrat par un label améri-

cain », souligne André Ménard avant d'ajouter que le fameux groupe ne fait pas strictement dans salsa, ni dans latin jazz mais essentiel-

lement dans l'afro-cubain. L'architecte de la programmation au FIJM confiera avoir choisi ce projet de façon à réitérer sa fascination pour la musique, la culture et le peuple cubains. « Elle ne date pas d'hier », fait-il observer. Et, puisque les Gonzalo Rubalcaba, Hilario Duran, Chucho Valdez, Irakere, Los Van Van et autres pontifes de la musique cubaine seront dans les parages durant cette même période, il est aisé d'imaginer des apparitions spéciales sur la grande scène du Festival, le 1^{er} juillet. De la façon suivante, Ménard conclura l'annonce du Grand Événement du Maurier 1997 : « Cuba est peut-être isolé du monde, mais pas du nôtre. »

Par ailleurs, lors des deux concerts qu'il livrera avec Pat Metheny (salle Pierre-Mercure, 27 juin), le contrebassiste Charlie Haden ouvrira une parenthèse en livrant un concerto composé pour lui par le Britannique Gavin Bryars (qui a entre autres écrit pour *La La Human Steps*). Intitulé *By the Vaar* (on peut l'entendre sur l'album *Fairwell to Philosophy*), ce concerto dure une vingtaine de minutes et implique une section de cordes.

Quatre heures d'Orient jeudi à la SMCQ

MUSIQUE

mentée, orchestrée dans ce cas par John Rea), *Shin Kan Sen*, de Vincent Collard, et *Nuages précieux*, du Chinois Ka Nin Chan, jouées par l'Ensemble de la SMCQ dirigé par Walter Boudreau, et *Fragments*, pour piano seul, de Serge Arcuri, qui jouera Louise-Andrée Baril. Les pièces de Collard et d'Arcuri sont des créations. M. Collard est « compositeur en résidence » à la SMCQ pour la saison qui se termine.

À 20 h aura lieu la remise du Prix Flandres-Québec au compositeur flamand Peter Swinnen pour sa pièce *Quar'l*, pour quatre clarinettes, qui sera ensuite exécutée en première.

Un entracte de 40 minutes suivra à 20 h 20, au cours duquel on retournera dans les jardins pour le thé et les desserts orientaux. Le concert reprendra à 21 h, cette deuxième partie étant consacrée à l'oeuvre minimaliste *In C*, de Terry Riley. Facultative, la durée de la pièce a été fixée à environ 40 minutes et sera assortie de la participation du poète Raoul Duguay, qui chantera un texte de lui avec l'Ensemble vocal de Montréal et... l'auditoire. On prévoit pour 22 h la fin de l'événement.

Une répétition de *In C* destinée au public aura lieu demain matin à 10 h à la salle Pierre-Mercure.

Du piano demain soir

■ La pianiste arménienne Svetlana



Walter Boudreau dirige le concert de fin de saison de la SMCQ jeudi soir.

Navasardian donne un récital demain soir, 20 h, Pollack Hall de McGill. M^{me} Navasardian, lauréate de concours à Sydney, Bruxelles, Leipzig et Zwickau, fut soliste d'un concert des Musici de Montréal il y a quelques années. Elle jouera la Sonate op. 109 de Beethoven, les Variations de Mozart sur la chanson *Ah, vous dirai-je maman*, les *Klavierstücke* op. 76 de Brahms, les *Sarcastiques* op. 17 de Prokofiev, l'*Arabesque* op. 18 et deux extraits des *Fantasiestücke* op. 12 de Schu-

mann et la *Toccata* de Khatchaturian.

Deux soirs du nouvel orchestre

■ Le nouvel Orchestre Symphonique de la Communauté de Montréal, initiative de Daniel Constantineau, qui le dirige, donne son premier concert samedi soir, 20 h, dans la salle de 200 places de l'école Vincent-d'Indy. Une répétition générale ouverte au public a lieu

au même endroit vendredi soir, 19 h 30. Rappelons le programme : Ouverture de *Le Nozze di Figaro* (Mozart), suites de *Peer Gynt* (Grieg), suite de *Ma Mère l'Oye* (Ravel) et huitième Symphonie (dite *Inachevée*) de Schubert. L'OSCM groupe 59 musiciens amateurs et bénévoles.

En bref

■ Dans ma critique de *Turandot*, j'ai parlé, à propos de la basse Kenneth Cox, d'« une voix tellement sonore qu'on en concluait à quelque amplification ». Le directeur général et artistique de l'Opéra de Montréal, Bernard Uzan, précise que la voix n'est pas amplifiée... Le disque d'oeuvres de Claude Vivier paru l'an dernier chez Philips a reçu l'un des prix annuels de l'Académie Charles-Cros. Ni le représentant canadien de Philips, ni Thérèse Desjardins, spécialiste de tout ce qui concerne le musicien disparu, n'ont pu préciser de quel prix il s'agissait... Quatre stagiaires de l'Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal viennent de recevoir des bourses : Michel Corbeil, ténor (bourse Louis-Quilico), Anne-Marie Hoover, mezzo-soprano (bourse Diana-Soviero), Alain Coulombe, basse (bourse du Conseil d'administration de l'OdM), et Ingrid Mankhof, soprano (bourse d'un donateur anonyme).



Claude Gingras

La Société de Musique contemporaine du Québec termine sa 31^e saison par un événement assez spécial de plus de quatre heures de durée sur le thème des influences exercées par l'Orient sur la musique occidentale du XX^e siècle.

Le programme comprend un grand concert en deux parties, trois créations, une remise de prix et une fête gastronomique en plein air. Le tout se déroulera salle Pierre-Mercure et débutera à 17 h 30 par un buffet oriental servi dans les jardins.

Une première partie de concert, à 19 h, comportera cinq oeuvres : *Sextet*, de Philip Glass, *Pulau Dewata*, de Claude Vivier (pièce non instru-

Weider lance Napoléon ; Jean-Louis Roux jouera à Trois-Pistoles

MARC CASSIVI

Qu'ont en commun Victor-Lévy Beaulieu et Ronald Corey ? Tous deux vouent une amitié de longue date au magnat du culturisme Ben Weider... C'est donc dans une ambiance très amicale que VLB a lancé hier, au Centre Molson, en présence de M. Corey, la saison culturelle de Trois-Pistoles, qui célébrera cet été son 300^e anniversaire, ainsi que les dernières parutions des Éditions Trois-Pistoles.

Le lancement le plus attendu était bien entendu celui du nouveau livre de Ben Weider, l'homme d'affaires montréalais dont la multinationale d'équipements de conditionnement physique et de suppléments de vitamines a fait des adeptes dans plus de 100 pays. Un livre... d'histoire, s'entend.

M. Weider, qui est le président-fondateur de la Fédération internationale de culturisme, est également un des plus fervents défenseurs de Napoléon Bonaparte. Président de la Société napoléonienne internationale, il a récemment réussi à « prouver », grâce à une étude de cheuveux de Napoléon réalisée par le FBI, que l'empereur a été empoisonné à l'arsenic durant son exil à Sainte-Hélène.

Dans *Napoléon, liberté, égalité, fraternité*, Ben Weider soutient cette fois, appuyé par Émile Guegen, un militaire français retraité, que Napoléon Bonaparte n'était ni un dictateur ni un tyran ni même le fils de

Charles Bonaparte, mais plutôt celui du gouverneur de Corse, l'amant de sa mère.

« Nous sommes des historiens qui ne sommes pas là pour protéger des thèses, mais pour trouver la vérité », a déclaré M. Weider. Les droits russes, espagnols, canadiens anglais et américains du livre ont déjà été vendus, a précisé Victor-Lévy Beaulieu, qui a connu Ben Weider à l'époque où il a réédité son best-seller *Louis Cyr, l'homme le plus fort du monde*.

M. Weider, qui est l'auteur occidental le plus lu en Russie et le co-auteur du livre *Le Meurtrier de Napoléon*, possède en outre une imposante collection d'objets et de livres relatifs à Napoléon, dont un chapeau, une chemise et une mèche de cheuveux de l'empereur, conservée jadis par George Sand.

Roux à Trois-Pistoles
En plus d'être celle de l'amitié, la conférence de presse d'hier sem-



PHOTO DENIS COURVILLE. La Presse

Victor-Lévy Beaulieu lançait hier la programmation culturelle de Trois-Pistoles, en compagnie de Jean-Louis Roux, qui sera de la distribution de la pièce *La Guerre des clochers*, et de Ben Weider, dont le livre *Napoléon, liberté, égalité, fraternité* a été lancé aux Éditions Trois-Pistoles.

blait aussi être celle des contradictions. Du 27 juin au 16 août, au Caveau-Théâtre de Trois-Pistoles, on présente *La Guerre des clochers*, une nouvelle pièce inédite de Victor-Lévy Beaulieu... avec Jean-Louis Roux. Étonnant, c'est le moins que l'on puisse dire, l'ex-lieutenant gouverneur jouant dans la pièce de l'un des porte-étendards du mouvement indépendantiste.

« Mon nom a été suggéré par le

metteur en scène, Jean Salvy, qui en a parlé à M. Beaulieu. Il m'a ensuite lui-même appelé pour me dire qu'il était heureux de cette suggestion. Entre hommes intelligents, on peut se parler », a déclaré Jean-Louis Roux, qui n'en est pas à sa première « guerre de clochers ».

« C'est une preuve que les indépendantistes sont plus tolérants que le prétendent les fédéralistes, a quant à lui confié à *La Presse* Victor-

Lévy Beaulieu. M. Roux avait dit, en raison de ses convictions politiques, qu'on ne croyait pas au théâtre. C'est une preuve que c'est faux. »

La riche distribution de la pièce comprend également Sylvie Drapeau, Robert Toupin, Jean Petitclerc et Reynald Robinson, ainsi que huit comédiens-choristes de la région de Trois-Pistoles.

Débutant son allocution d'hier en rappelant que Trois-Pistoles a été récemment qualifiée de « capitale culturelle » (par la ministre Louise Beaudoin), VLB avait auparavant annoncé une édition revue de son oeuvre *Monsieur Melville*, ainsi que la parution des livres *Rebâtir les campagnes*, *La Guerre des clochers* et *Trois-Pistoles et les Basques, le pays de mon père*, aux Éditions Trois-Pistoles.

Par ailleurs, M. Beaulieu n'a pas épilogué sur les problèmes financiers qu'il a eus récemment avec la Maison de VLB, se contentant de déclarer que « tout a été réglé ». Après avoir décidé de fermer la Maison, en avril, Beaulieu a ensuite annoncé, il y a quelques semaines, sa réouverture le 20 juin, grâce à l'appui financier de différents intervenants dont le gouvernement du Québec et la Ville de Trois-Pistoles. L'auteur a jusqu'à présent investi 300 000 \$ dans ce projet.

Nouveau prix littéraire pour Nancy Huston

Agence France-Presse PARIS

L'écrivain canadien Nancy Huston a reçu hier le « Prix du livre Inter » pour son roman *Instruments des ténèbres*, paru aux éditions Actes sud.

Le « Prix du livre Inter » est décerné chaque année par des auditeurs de la radio publique France Inter, un jury non professionnel de 24 membres où, sous la direction de l'écrivain Jean Vautrin, se côtoyaient cette année professeur, femme de ménage, veilleur de nuit, agriculteur, infirmière, avocat, juge..., ainsi que la lauréate 1996, la jeune Française Agnès Desarthe.

Le sixième roman de Nancy Huston, qui avait déjà reçu en novembre le « Prix Goncourt des lycéens », a été choisi au troisième tour de scrutin, par 15 voix contre 10 à *L'Enfant éternel*, de Philippe Forest (Gallimard).

Ce roman dur, envoûtant, mêle deux destins : celui de Nada, une femme écrivain américaine, qui parle de la création et de ses difficultés de femme seule, et celui de Barbe, une orpheline mise à mort en 1712 pour avoir dissimulé sa grossesse et fait disparaître l'enfant né de relations forcées avec son patron.

Nancy Huston, née à Calgary (Alberta), 43 ans, vit en France depuis 20 ans, et a choisi d'écrire en français, bien qu'elle soit de langue maternelle anglaise. Elle a publié plusieurs essais, des romans et des nouvelles, notamment *Cantique des plaines* et *La Virevolte*.

LES CINÉMAS FAMOUS PLAYERS

4.99 EN MATINÉE REP. AVANT 18h00
lundi au vendredi (sauf jours fériés) • 4.99 La Fièvre du Mardi

Aussi le mercredi à 4,99\$ aux ANGRIGNON, LAVAL, VERSAILLES et F.P.8 GREENFIELD PARK

HORAIRES DU 8 au 12 JUIN - INFO-FILM: 866-0111

PARISIEN 480, rue Ste-Catherine O. 866-3856 UN ÉTÉ À LA GOULETTE (G)* 1:30-3:45-7:00-9:15 PALACE V.F. (G)* 1:10-3:25-7:45-9:55 KOLYA (Sous-titre français) (G)* 1:25-3:50-7:10-9:35 DIVAN A NEW YORK (Sous-titre français) (G)* 1:40-4:05-7:15-9:25 ✓AIR BAGNARDS (16+)* 1:30-2:00-4:10-4:45-7:00-7:30-9:40-10:15 TROIS VIES & UNE SEULE MORT (13+)* 1:00-3:40-7:20-10:00	F.P.8-POINTE CLAIRE (Pointe-Clare) 185 boul. Hymus 697-8095 GONE FISHIN' (G)* 7:05-9:20 dim,mar 12:50-3:30-7:05-9:20 ✓ADDICTED TO LOVE (G)* 7:10-9:30 dim,mar 1:00-3:50-7:10-9:30 BREAKDOWN (13+)* 7:40-10:00 dim,mar 1:20-3:40-7:40-10:00 ✓CON AIR (16+)* 7:00-7:30-7:45-9:40-10:15-10:25 dim,mar 1:30-2:00-2:15-4:10-4:45-5:00-7:00-7:30-7:45-9:40-10:15-10:25 ✓TIL THERE WAS YOU (G)* 7:20-9:45 dim,mar 1:10-4:00-7:20-9:45
CENTRE EATON 705, Ste-Catherine o (Se étage) 985-5730 ✓CON AIR (16+)* 2:00-2:30-4:40-5:20-7:30-8:00-10:15-10:30 GONE FISHIN' (G)* 2:20-4:50-7:10-9:20 ✓ADDICTED TO LOVE (G)* 1:00-4:00-6:30-9:00 ✓AUSTIN POWERS: MAN OF MYSTERY (G)* 3:00-5:00-7:15-9:30 NIGHT FALLS ON MANHATTAN (13+)* 12:30-3:30-6:45-9:10	F.P.8-GREENFIELD PK 5000, boul. Taschereau 672-2229 ✓TIL THERE WAS YOU (G)* 7:20-9:50 dim,mar 1:35-4:05-7:20-9:50 ✓CON AIR (16+)* 6:50-7:15-9:30-9:55 dim,mar 1:15-1:45-4:00-4:30-6:50-7:15-9:30-9:55 ✓ADDICTED TO LOVE (G)* 7:10-9:45 dim,mar 1:20-4:20-7:10-9:45 GONE FISHIN' (G)* 7:35-9:35 dim,mar 1:10-3:50-7:35-9:35 ✓AIR BAGNARDS (16+)* 7:00-7:30-9:40-10:10 dim,mar 1:30-2:00-4:10-4:45-7:00-7:30-9:40-10:10
LOEWS 954, rue Ste-Catherine O. 861-7437 ✓CON AIR (16+)* 1:30-4:10-7:00-9:50 ✓TIL THERE WAS YOU (G)* 12:30-3:10-7:15-9:45 ANNA KARENINA (G)* 12:00-2:30-5:00-7:30-10:00 BREAKDOWN (13+)* 12:10-2:35-7:20-10:10 THE SAINT (G)* 1:00-3:50-6:50-9:20	CENTRE LAVAL 1500, boul. Le Corbusier 688-7776 ✓CON AIR (16+)* 1:30-2:00-4:10-4:45-7:00-7:15-7:30-9:40-9:55-10:10 dim 1:45-4:30-7:15-9:55 lun,jeu 7:00-7:15-7:30-9:40-9:55-10:10 ADDICTED TO LOVE (G)* 1:40-4:15-7:10-9:20 lun,jeu 7:10-9:20 ✓TIL THERE WAS YOU (G)* 1:20-3:45-7:20-9:45 lun,jeu 7:20-9:45 ✓AIR BAGNARDS (16+)* 1:00-1:15-4:00-4:30-6:45-7:40-9:30-10:05 lun,jeu 6:45-7:40-9:30-10:05 GONE FISHIN' (G)* 1:25-3:50-6:50-9:15 lun,jeu 6:50-9:15 PAINNE FATALE (13+)* 1:10-3:55-6:55-9:25 lun,jeu 6:55-9:25
PALACE 6 588, rue Ste-Catherine O. 866-6991 TOUS LES JOURS - TOUS LES FILMS 2,50\$ ✓DEVIL'S OWN (13+)* 12:30-2:50-5:10-7:20-9:40 ANACONDA (13+)* 12:20-2:30-4:40-6:50-9:30 PRIVATE PARTS (16+)* 12:50-3:10-5:20-7:30-9:50 DONNIE BRASCO (16+)* 8:00-12:00-2:40-6:20-9:00 JERRY MAGUIRE (G)* 8:00-12:15-2:55-6:30-9:10 ✓DOUBLE TEAM (13+)* 12:40-3:00-5:00-7:00-9:20	ANGRIGNON 7077, boul. Newman 366-2463 AIR BAGNARDS (16+)* 7:20-9:55 dim,mar 1:40-4:20-7:20-9:55 BREAKDOWN (13+)* 7:10-9:35 dim,mar 1:00-3:45-7:10-9:35 ADDICTED TO LOVE (G)* 6:50-9:25 dim,mar 1:35-4:10-6:50-9:25 ✓TIL THERE WAS YOU (G)* 7:15-9:45 dim,mar 12:50-3:40-7:15-9:45 GONE FISHIN' (G)* 7:40-9:50 dim,mar 1:30-4:25-7:40-9:50 ✓CON AIR (16+)* 7:00-7:35-9:30-10:15 dim,mar 1:20-2:00-4:00-4:40-7:00-7:35-9:30-10:15
DORVAL 250, ave Dorval 631-8586 ENTRÉE GÉNÉRALE 6,00\$ - MATINÉES 4,25\$ MARDI & MERCREDI 4,25\$ ENFANTS & ÂGE D'OR 4,25\$ ✓CON AIR (16+)* 7:15-9:50 dim 1:30-4:10-7:15-9:50 THE LOST WORLD: JURASSIC PARK (13+)* 7:00-10:00 dim 1:00-4:00-7:00-10:00 THE LOST WORLD: JURASSIC PARK (13+)* 6:30-9:30 dim 12:30-3:30-6:30-9:30 TRIAL & ERROR (G)* 7:20-9:40 dim 1:40-4:30-7:20-9:40	VERSAILLES Place Versailles 353-7880 ✓AIR BAGNARDS (16+)* 1:30-2:00-4:10-4:45-7:00-7:30-9:40-10:15 lun,jeu 7:00-7:30-9:40-10:15 ✓CON AIR (16+)* 1:00-3:30-7:15-9:50 lun,jeu 7:15-9:50 TRIAL & ERROR (G)* dim,mar 1:00 BUDDY (G)* 2:15-4:30-7:15-9:20 lun,jeu 7:15-9:20

✓SON DIGITAL

Gagnant au GALA des MASQUES 1996

Robert LALONDE Michel RIVARD Jacques GIRARD

Texte: YASMINA REZA Mise en scène: CLAUDE POISSANT

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT ★ 12 AU 30 AOÛT
Achats de billets: Réseau Admission 790-1245 (frais de service)
Groupes: 527-3644

La Presse CKAC 730 avanti

VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

	CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CANAUX
19:00	2 (9) 13	Ce soir		Cadillac rose / D. Bélanger	Le Vent des années 60	Les Jumelles Dionne (1/4)	Zoom			Le Téléjournal	Le Point (22:25)	Fa Si La chanter (23:01)	Sport / Cinéma (23:45)	2 (9) 13
19:30	4 (8) t 7 (10)	Le TVA	Piment fort / Bruno Landry	Terre 2		Le Match de la vie / L'amante: la France et ses victimes	Les Grands Procès / Fred Rose			Le TVA	chaBada / Sylvain Cossette, Jean-Marc Parent	Sports / Loteries	4 (8) t 7 (10)	
19:30	15 (17) 24 (45)	L'Étalon noir	Le Monde merveilleux de Disney	Exploration	Pignon sur rue	Cinéma / MERCI LA VIE (3) avec Charlotte Gainsbourg, Anouk Grinberg						Bergerac (23:05)	15 (17) 24 (45)	
20:00	16 (30) 35	La Guerre des clans	Flash Été / Annie Girardot	Les Simpson	Cinéma / CHOCOLAT CHAUD (6) avec Bo Derek, Robert Hays	Salle d'urgence				Flash	Le Grand Journal	Sports Plus	16 (30) 35	
20:00	5 6	Newswatch		Inside Qc	The Health Show	Cinéma / THE ROCKETEER (4) avec Bill Campbell, Jennifer Connelly				The National / CBC News	News	Tales from the Crypt	5 6	
20:00	12 8	Pulse		E.T.	Suddenly Susan	Roseanne	Frasier	Home Improvement	Spin City	W-5	CTV News	Pulse / Sports	12 8	
20:00	ABC 22	News	ABC News	M*A*S*H						NYPD Blue	News/Roseanne	Nightline (23:35)	ABC 22	
20:00	CBS 3	News		CBS News	E.T.	Sea World / Busch Gardens Special	Cinéma / RACE AGAINST TIME: THE SEARCH FOR SARAH			News	Late Sh. (23:35)		CBS 3	
20:00	NBC 5	News	NBC News	Home Improv.	Wheel of...	Mad About You ...So Right	Frasier	Caroline in...	Dateline NBC		Tonight... (23:35)		NBC 5	
20:00	33 57	Newshour	Nightly Business	Your Financial Future		Finding Your Financial Freedom			P.O.V.		Cinéma		33 57	
20:00	12 24	Alana	Volt	Panorama	Déclat Mag.	Nations	Association de bienfaiteurs	Écrivains du 20e siècle	Panorama				12 24	
21:00	A & E	Quincy M.E.		Law and Order	Biography / Judy Garland (2/2)	MOVIE / CRACKER: WHITE GHOST avec Robbie Coltrane			Law and Order				A & E	
21:00	BRAVO	Bill Clark Sextet	Bravo! Video	Anton Kuerti	Blues at the Cafe Campus: Mississippi Heat	Cinéma / DIVINE MADNESS (21:15)			Monty Python's The Avengers				BRAVO	
21:00	CANAL D	Animalier / Malins Macaques	L'Ouest... / Guerre du comté...	Objectif Aventure / ...américaine	Les Batailles				Au coeur du temps				CANAL D	
21:00	DISC.	Go for It!	@ discovery.ca	Animal Bites	Wild Animals	The Next Step	Movie Magic	The Professionals	@ discovery.ca				DISC.	
21:00	FOX	Home Improv.	The Simpsons	Home Improvement	Seinfeld	Cinéma / CODE NAME: WOLVERINE (6) avec Antonio Sabato Jr. Traci Lind			Star Trek Deep Space Nine		Fresh Prince of Bel-Air		FOX	
21:00	FOX(Ont)	The Simpsons	Roseanne	Cheers				Seinfeld	Cops		Star Trek: The Next Generation		FOX(Ont)	
21:00	MP	Planète Rock	Les Bombes	Le Mix	1 x 5	Musique vidéo	Perfecto	Musique vidéo / Se poursuit jusqu'à 1h30.					MP	
21:00	NW	World News	Business World	Early Edition		The Lead	Face Off	Pamela Wallin Live	Big Life...	Gilmour...	The National	National Sports	NW	
21:00	RDI	Euronews	Sûreté du Qc	Édition intern.	Capital Actions	Grands Reportages	Le Journal RDI	Maison neuve à l'écoute	Atlantique / Qc	Le Téléjournal	Ontario / l'Ouest		RDI	
21:00	RDS	...caravanning	Sports 30 Mag		Baseball / Mariners - Blue Jays					Sports 30 Mag		Passion plein air	RDS	
21:00	SE	Underground (16:45)		Cherokee Kid				Nigaud de professeur			Créatures célestes (22:35)		SE	
21:00	TMN	The Crude Oasis		Dancing in the Dark (19:25)				The Phantom			Silent Hunter (22:45)		TMN	
21:00	TSN	Mountain Bike...	Sportsdesk	That's Hockey!	Baseball / Blue Jays - Mariners						Sportsdesk		TSN	
21:00	TV5	Les 2 amours	Studio Gabriel	Journal FR2	Ça se discute / Se débarrasser de la haine ordinaire	Temps présent	Paris Lumières	Journal belge	Studio Gabriel	Cercle...			TV5	
21:00	YTV	Sailor Moon	Bump in Night	Beasties	Are You Afraid	Goosebumps	YTV News	Nighthood	Dave Osborne	Tarzan	Catwalk	Red Green	YTV	

CANAUX 18 h 00 18 h 30 19 h 00 19 h 30 20 h 00 20 h 30 21 h 00 21 h 30 22 h 00 22 h 30 23 h 00 23 h 30 CANAUX

CÂBLE: A & E = ARTS AND ENTERTAINMENT - CANAL D = ARTS ET DIVERTISSEMENT - DISC. = DISCOVERY - MP = MUSIQUE PLUS - NW = NEWSWORLD - RDI = RÉSEAU DE L'INFORMATION - RDS = RÉSEAU DES SPORTS - SE = SUPER ÉCRAN - TMN = THE MOVIE NETWORK - TSN = THE SPORT NETWORK - TV5 = TÉLÉVISION INTERNATIONALE - YTV = YOUTH TV



Les Jérolas

HOROSCOPE

GÉMEAUX du 21 MAI au 21 JUIN

Au travail, vous devrez continuer à faire preuve de patience pour obtenir ce que vous voulez. Prenez une partie de la journée pour faire le bilan des démarches que vous avez faites jusqu'à aujourd'hui. Vous aurez une bonne initiative qui vous fera retrouver l'admiration de vos proches, et votre bonne humeur.

CANCER du 22 JUIN au 22 JUILLET

Vous pourriez recevoir des nouvelles étonnantes. Si vous êtes à la recherche d'un emploi ou en quête de meilleures conditions de travail, c'est le moment de vous mettre de l'avant. Du côté de votre vie amicale, on apprécie votre discrétion et on vous fera des confidences. En soirée, vous serez gagné par une heureuse insouciance.

LION du 23 JUILLET au 23 AOÛT

Vous serez tout en nuance aujourd'hui. Votre style plaira et vous aurez confiance en vos possibilités. Il est possible qu'un proche ait besoin de votre aide; ne reculez pas devant ses demandes, même si vous vous sentez un peu dépassé par les événements. En amour, un événement fortuit vous fera voir ce qui vous conviendrait le mieux.

VIERGE du 24 AOÛT au 22 SEPTEMBRE

On vous demandera de partout. On attendra de vous que vous trouviez la solution à tous les petits problèmes du quotidien tandis que vous préférerez le calme. Préservez-vous un moment de réflexion. Vous pourriez penser, par exemple, à ceci: ces changements auxquels vous songez depuis un bon bout de temps sont-ils prévus pour cet été ?

BALANCE du 23 SEPTEMBRE au 23 OCTOBRE

Un malentendu pourrait être réparé. Vous serez franc et vous direz ce que vous avez en tête. Par ailleurs, vous pourriez avoir des réserves face à une personne qui vous a déçu. Ne la jugez pas trop rapidement car vous êtes susceptible de vous tromper sur son compte. Côté loisirs, vous rêverez d'un long voyage.

SCORPION du 24 OCTOBRE au 22 NOVEMBRE

Vous aurez une certaine autorité sur les autres aujourd'hui. On tiendra compte de vos opinions. Par ailleurs, vous serez attiré par ce qui est faste, et toute petite chose vous fera dresser les cheveux sur la tête. Côté cœur, si vous vous sentez coincé, prenez votre envol et laissez faire les qu'en-dira-t-on.

SAGITTAIRE du 23 NOVEMBRE au 21 DÉCEMBRE

Vous serez attiré par les voyages et par les gens de l'étranger aujourd'hui. Au travail, n'hésitez pas à mettre au point une petite stratégie qui pourrait se révéler intéressante. Côté cœur, vous rêverez de comprendre ce qui se passe dans la tête de la personne que vous aimez, mais ce ne sera pas évident.

CAPRICORNE du 22 DÉCEMBRE au 20 JANVIER

Vous aurez la sensation qu'un personne de votre entourage exerce un ascendant trop grand sur vous. Si vous voulez résister à cela, il vous faudra garder une conscience nette de ce qui se passe et ne pas vous laisser séduire, même avec les plus jolis compliments. Faites une promenade en soirée.

VERSEAU du 21 JANVIER au 19 FÉVRIER

Vous trouverez satisfaction en travaillant de concert avec d'autres. Les idées de chacun vous permettront d'aboutir à d'excellents résultats. Côté cœur, vous aurez besoin de vous sentir aimé. Toutes les formes d'entente sont favorisées: signatures de contrat, accords tacites ou engagements amoureux.

POISSONS du 20 FÉVRIER au 20 MARS

Vous voudrez des faits plutôt que des belles paroles. Vous serez plus efficace si vous consacrez cette journée à la paperasse et aux travaux qui exigent de la précision. Laissez faire les grandes idées pour la journée. Par ailleurs, vous serez ému par les marques d'affection d'une personne qui vous est chère.

BÉLIER du 21 MARS au 20 AVRIL

Votre sensibilité artistique est à son meilleur. Vous verrez immédiatement si les efforts que vous avez faits porteront fruit. Vos capacités de réaction sont bonnes. En amour, tout est favorable à ce qu'une brise romantique envahisse votre vie. En matière de santé, évitez les querelles qui vous rendraient inutilement nerveux.

TAUREAU du 21 AVRIL au 20 MAI

Journée de routine pour les natifs de votre signe. Vous aurez l'esprit pratique et vous voudrez améliorer votre sort. Vous pourriez prendre une décision importante qui touche vos avoirs; réfléchissez bien avant de vous lancer dans de grandes dépenses. Donnez des nouvelles à votre mère ou à un de vos enfants, si vous le pouvez.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES

Société d'énergie de la Baie James

VENTE DE SURPLUS D'ACTIFS

APPEL D'OFFRES N° 97-012

VENTE DE BÂTIMENTS SITUÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA BAIE JAMES (LA 2 ET RELAIS ROUTIER DE LG 4)

DATE ET HEURE LIMITES DE RÉCEPTION DES SOUMISSIONS : LE VENDREDI 27 JUIN 1997 À 12 H 00

GARANTIE DE SOUMISSION : 1 000 \$ PAR ARTICLE SOUMISSIONNÉ

DESCRIPTION DES ARTICLES EN VENTE

BÂTIMENTS MODULAIRES

- (45) dortoirs 16 chambres (4 modules)
- (8) dortoirs 12 chambres (4 modules)
- (6) studios 16 chambres (4 modules)
- (3) dortoirs 10 chambres (4 modules)
- (1) bar-salon (7 modules / 3 640 pi.ca.)
- (1) bureau administratif (38 modules / 28 000 pi.ca.)
- (6) bâtiments administratifs (2 à 13 modules)
- (8) bureaux de chantier (1 module)
- (1) centre culturel incluant restaurant (17 modules)
- (1) épicerie (12 modules)
- (1) économat (10 modules)
- (1) cafétéria (4 modules / capacité 25 pers.)
- (2) guérites (1 module)
- (7) bâtiments divers

BÂTIMENTS À STRUCTURE D'ACIER

- Centre récréatif (30 000 pi.ca.)

BÂTIMENTS TYPE « FOLD A WAY »

- Entrepôt alimentaire (120'X40'X14')
- Atelier (120'X40'X18') avec bureau 3 mod.
- Entrepôt literie (60'X40'X14')
- Entrepôt SEBJ (130'X60'X18')
- Entrepôt sécurité (120'X40'X14')
- Garage entretien (120'X60'X20')
- Laboratoire béton (70'X40'X14')
- Garage relais routier (80'X40'X14')
- Entrepôt étangs aérés (22'X22')

Les documents d'appels d'offres peuvent être consultés ou obtenus gratuitement du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant :

Société d'énergie de la Baie James
Bureau d'appels d'offres et de soumissions
500, boul. René-Lévesque Ouest, 22^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1Z9

Seules les personnes, sociétés, compagnies qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société d'énergie de la Baie James peuvent soumissionner.

Pour obtenir gratuitement le document d'appel d'offres ou toute information additionnelle, veuillez communiquer avec Monsieur Marc Londot au (514) 879-6701.

Jerry Levay
Directeur Ingénierie et Environnement

Autres Avis légaux, Appels d'offres, Soumissions et Encans en page C 20

EN BREF

Ferland au repos forcé

Victime d'un malaise, Jean-Pierre Ferland a dû annuler samedi soir les deux dernières représentations du spectacle qu'il présentait depuis le 18 avril au Casino de Montréal. La première représentation a été interrompue rapidement lorsque le chanteur a réalisé qu'il ne s'entendait plus chanter. Ferland, qui avait d'abord cru à des problèmes de moniteurs, s'est aussitôt rendu à l'hôpital Saint-Luc pour y subir des examens médicaux. Il en est sorti le soir même et se repose maintenant chez lui. On en connaît davantage sur son état de santé au cours de la semaine, lorsque les résultats des examens seront dévoilés. Au cours des deux derniers mois, Jean-Pierre Ferland a présenté six représentations par semaine de ce nouveau spectacle conçu expressément pour le Casino.

Saint-Jean rock'n'roll à Lachine

La fête de la Saint-Jean sera plutôt rock'n'roll le 23 juin à Lachine. La programmation actuelle, pertinente, n'aura rien à envier aux traditionnelles célébrations montréalaises de la fête nationale. Outre les nouveaux venus Alain Simard, à 20 h, et Fred Fortin, à 23 h, se produiront l'excellent conteur Alain Lamontagne, à 19 h, et l'indéchiffrable Jean Leloup, à 21 h. De 19 h à 1 h, la rue Saint-Jacques sera fermée à la circulation, entre la 16^e avenue et la 24^e. En cas de pluie, les spectacles auront lieu à l'aréna de Lachine.

Un quatrième enfant pour Jagger et Hall

Jerry Hall, la femme de Mick Jagger, le chanteur des Rolling Stones, attend un quatrième enfant. La grossesse du mannequin texan, qui aura 41 ans le mois prochain, est une surprise après la séparation du couple intervenue l'année dernière à l'annonce de

relations extraconjugales entretenues par le chanteur. La compagne de Mick Jagger depuis 20 ans a pourtant pardonné les fautes du chanteur qui a, depuis, réintégré la maison familiale. Selon la presse, les parents sont « absolument enchantés » par la future naissance, prévue pour décembre. Jerry Hall et Mick Jagger, 53 ans, se sont rencontrés en 1977 et mariés en 1990. Ils ont déjà trois enfants : Elizabeth, 13 ans, James, 11 et Georgia May, 5.

Michael Jackson reprend sa tournée en Europe

La tournée *History* de Michael Jackson a repris le week-end dernier à Brême (Allemagne) et a fait halte dimanche soir au stade Arena à Amsterdam (Pays-Bas) après un premier volet l'hiver dernier qui l'a notamment conduit pour la première fois en Asie. Le stade de 50 000 places, qui abrite d'ordinaire les exploits de la célèbre équipe de football de l'Ajax Amsterdam, n'était pas tout à fait plein pour le premier des deux concerts dans cette enceinte située à la périphérie de la ville. Une deuxième représentation aura lieu ce soir.

Cent millions pour Le Cinquième Élément

Le film *Le Cinquième Élément*, tourné en anglais par Luc Besson, vient de franchir la barre des 100 millions de dollars de revenus et entre ainsi dans le club des grands succès internationaux. Les aventures spatiales de Bruce Willis sont maintenant à l'affiche dans 20 pays. En Australie, le film réussit le troisième départ au guichet, après *Jerry Maguire* et *Terminator: The Fifth Element* doit sortir la semaine prochaine en Grande-Bretagne et en Afrique du Sud, ensuite en Israël, en Corée du Sud, au Japon, dans les pays scandinaves et en Allemagne.

Alain Delon renonce à une tournée mondiale

Agence France-Presse PARIS

Alain Delon a été « contraint pour des raisons personnelles graves » de renoncer à la tournée mondiale envisagée avec la pièce de théâtre *Variations énigmatiques*, a-t-on appris hier auprès du producteur de cette tournée, le Français Gilbert Coullier.

Delon devait reprendre avec le jeune acteur Stéphane Freiss la pièce du Français Éric-Emmanuel Schmitt, qu'il avait créée à la rentrée 1996 à Paris avec le comédien Francis Huster.

La tournée devait débiter le 1^{er} septembre 1997 à Bruxelles et se poursuivre notamment à Moscou, Saint-Petersbourg, Vienne, Madrid, Genève, Montréal, etc., avant de s'achever fin janvier 1998 à Tokyo.

Interrogé sur cette défection, Gilbert Coullier, producteur de grands spectacles de variétés du type de *Starmania*, a indiqué : « Alain Delon m'a fait savoir de vive voix début juin et de façon tout à fait correcte cette décision, et je n'ai pas à mettre en doute ses raisons. Ce type de risque est d'ailleurs inévitable dans notre métier, et il y a bien des cas où ces abandons de projets ne sont jamais connus du grand public », a-t-il conclu.

SUPERAUBAINES

AU CENTRE DE LIQUIDATION MODE DE LA BAIE, RUE SAINTE-CATHERINE O. DU MERCREDI 11 JUIN AU SAMEDI 14 JUIN

40 % DE RABAIS

TOUS LES COORDONNÉS POUR FEMME

▪ Nygard Collection ▪ Alfred Dunner ▪ TanJay

GRANDE LIQUIDATION DE VÊTEMENTS D'ÉTÉ POUR FEMME

50 % RABAIS à l'achat de 3 articles d'été ou plus!

40 % DE RABAIS à l'achat de 2 articles d'été!

30 % DE RABAIS à l'achat d'un article d'été!

Sur nos prix originaux déjà réduits de 30 % à 50 %.

Exceptions : vêtements couture et articles dont le prix réduit est inscrit au marqueur vert.

<p>CHOIX DE PANTALONS</p> <p>superliquidation</p> <p>99 ¢ et 1,99 \$ ch.</p> <p>quantité : 50</p>	<p>CHOIX DE PULLS</p> <p>superliquidation</p> <p>1,99 \$ ch.</p> <p>quantité : 30</p>	<p>CHOIX DE SHORTS ET DE TEE-SHIRTS</p> <p>superliquidation</p> <p>3,99 \$ et 4,99 \$ ch.</p> <p>quantité : 50</p>
---	---	--

SUPERLIQUIDATION DE VÊTEMENTS PRINTEMPS-ÉTÉ, DE FIN DE SÉRIE, POUR ENFANT

JUSQU'À 80 % DE RABAIS

Nos prix ord. 8,99 \$ à 19,99 \$.

Liquidation 1,99 \$ à 3,99 \$ ch.

C'EST À NE PAS MANQUER!

la Baie

Compagnie de la Baie d'Hudson

Rue Sainte-Catherine Ouest, 8^e étage

L'événement Robes en folie

à la Baie!

Dès maintenant

**Madame,
l'événement
Robes en folie,
c'est l'occasion
parfaite pour
trouver ce que
vous cherchez!**

Insufflez un vent de fraîcheur
à votre garde-robe tout en évitant
« d'assécher » votre portefeuille...

En effet, durant notre promotion,
vous pourrez vous procurer toutes
sortes de robes à prix super!

Notre superbe sélection
de modèles vous inspirera,
vous verrez. Des imprimés dernier
cri par ci, des motifs discrets
par là et des tons unis pour
agrémenter le tout, voilà
ce que nous vous proposons...
à des prix qui vous conviendront!
Profitez-en!

Robes, rayons 110, 470 et 803.

Tailles courantes et petites

39,99 \$

59,99 \$

79,99 \$

Tailles jeunesse

29,99 \$

39,99 \$

49,99 \$



la **Baie**

Compagnie de la Baie d'Hudson

Vous avez le meilleur pour moins cher